



RISQUES DE TEMPÊTES & VENTS VIOLENTS

On parle de tempête lorsque les vents atteignent 90 km/h. La tempête se manifeste par de fortes pluies qui peuvent provoquer des dégâts importants: inondations, coulées de boue, glissements de terrains... Mais aussi des chutes d'éléments de construction, d'engins de chantiers (grues, échafaudages...). Des chutes d'arbres qui peuvent rendre les routes impraticables ou menacer des bâtiments. Des dégâts qui touchent aussi les réseaux électriques ou de télécommunication.

Les tempêtes en provenance de Méditerranée sont redoutées car elles sont généralement accompagnées de fortes pluies, provoquant des inondations. Ces perturbations sont liées à une arrivée d'air polaire sur l'Espagne. Le contact entre l'air froid arctique, humidifié par son trajet atlantique, et l'air chaud méditerranéen, chargé d'humidité, engendre des dépressions actives qui vont traverser le bassin méditerranéen.

À l'avant de ces dépressions, les flux s'orientent du Sud-ouest au Sud-est et frappent de plein fouet les Alpes du Sud ; le département se trouve alors en première ligne.

D'une durée limitée, 1 à 2 jours (ou plus si la dépression reste bloquée sur le golfe de Gênes), les précipitations peuvent être conséquentes et produire d'importantes chutes de neige l'hiver sur les sommets du Mercantour (plus d'un mètre). De plus, elles peuvent lever une forte houle et entraîner des dégâts sur la côte.



La commune de Gourdon, surtout le village, est régulièrement exposée à des vents turbulents.

Notamment le Mistral avec des rafales pouvant atteindre les 100km/h, au village.

En effet, si sur le littoral, les vents sont généralement faibles avec une prédominance des brises de mer et de terre, en montagne, le régime des vents est plus complexe. Les vents forts de Nord-Ouest peuvent atteindre le Moyen-Pays, notamment la région de Saint-Cézaire à Grasse. Localement, lors des orages violents, les bourrasques peuvent atteindre des vitesses élevées et destructrices.

CONSIGNES EN CAS DE VIGILANCE VENT VIOLENT

En situation ORANGE

- Limiter ses déplacements.
- Limiter sa vitesse sur route et autoroute, en particulier avec un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne pas se promener en forêt et sur le littoral.
- Être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers.
- Ne pas intervenir sur les toitures et ne pas toucher aux fils électriques qui pourraient tomber au sol.
- Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Prévoir des moyens d'éclairage de secours et faire une réserve d'eau potable.
- Installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

En situation ROUGE

- **Dans la mesure du possible** : Rester chez soi, se mettre à l'écoute des radios locales, rester en contact avec ses voisins.
- **En cas d'obligation de déplacement** : éviter les secteurs forestiers, signaler son départ à ses proches.
- **Consigne particulière aux personnes utilisant un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité**: prendre ses précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.
- Être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers.
- Ne pas intervenir sur les toitures et ne pas toucher aux fils électriques qui pourraient tomber au sol.
- Ranger ou fixer les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Prévoir des moyens d'éclairage de secours et faire une réserve d'eau potable.
- Installer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments